AUVERGNE – Rhônelpes*



POUR RÉUSSIR VOTRE FORMATION, ÉQUIPEZ-VOUS COMME DES PROS!

BOURSE D'ÉQUIPEMENT PROFESSIONNEL DES JEUNES

DOCUMENT D'INFORMATION

M³ra est valable uniquement dans les départements 01, 07, 26, 38, 42, 69, 73 et 74

* Signature provisoire : le nom de la Région sera fixé par décret en Conseil d'État avant le 1er octobre 2016, après avis du Conseil régional.



FAVORISER L'ÉGALITÉ DES CHANCES POUR LA FORMATION

Vous êtes plus de 126 000 jeunes lycéens et apprentis engagés dans une formation professionnelle. Le soutien de la Région a pour ambition d'optimiser vos conditions d'études et vos chances d'accéder à un emploi.

Avec son soutien à l'orientation, la rénovation des bâtiments de formation, l'acquisition de nouveaux matériels pour les ateliers, les travaux de mise en sécurité et de conformité des locaux, la Région Auvergne Rhône-Alpes valorise, comme elle le mérite, la voie professionnelle.

Si vous êtes inscrit(e) en 1^{re} année d'un CAP/CAPA ou Baccalauréat professionnel/Bac pro agricole, vous pouvez bénéficier d'une aide pour acquérir le matériel nécessaire à vos études : la Bourse d'Équipement Professionnel des Jeunes. Cette aide régionale vous sera versée par virement bancaire, à votre famille ou à l'établissement, selon le choix fait au moment de la demande.

Pour plus d'informations : bepj.auvergnerhonealpes.eu





POUR QUI ?

Les jeunes entrant en 1^{re} année de CAP/CAPA ou Baccalauréat professionnel / Bac pro agricole et préparant des diplômes relevant de formations des secteurs suivants :

- agriculture, aménagement rural
- bâtiment, travaux publics
- électricité, électronique
- métallurgie, mécanique
- réparation automobile
- agro-alimentaire, chimie, plasturgie
- textile, habillement, cuir
- bois, ameublement

- imprimerie, communication graphique
- boulangerie, pâtisserie, boucherie, charcuterie
- hôtellerie, restauration
- santé
- · coiffure, esthétique
- enseignement, culture, communication, sport
- nettovage, service aux personnes
- transport logistique



DANS QUEL BUT?

Acquérir le matériel indispensable à vos études et votre parcours professionnel.

Afin de conforter votre choix d'orientation, la Région Auvergne Rhône-Alpes contribue par la BEPJ à l'acquisition d'outillages, de vêtements spéciaux et d'équipements de sécurité.



COMMENT?

Vous pouvez faire votre demande de bourse par Internet en même temps que votre carte M'ra.

Après instruction de votre dossier, la bourse sera versée en une seule fois. Elle pourra être créditée directement sur votre compte bancaire ou postal ou sur le compte d'un tiers (responsable légal ou établissement scolaire). Par exemple, si un dispositif d'achat groupé a été mis en place par votre établissement, il peut alors percevoir directement l'aide régionale.

Pour tout renseignement complémentaire, rapprochez-vous de votre établissement scolaire ou connectez-vous sur le site de la Région Auvergne Rhône-Alpes 15-25.auvergnerhonealpes.eu ou encore contactez le :

N°Azur 0 810 559 559

par mail: dlyaidesdirectes@auvergnerhonealpes.eu

par fax: 04 26 73 53 59

AUVERGNE RHÔNE-ALPES À VOS CÔTÉS !

Partez en stage à l'étranger avec Explo'ra Initial!

Vous êtes élève ou apprenti(e) et vous avez à accomplir un stage obligatoire pendant votre cursus - d'une durée minimum de 3 semaines et maximum de 10 semaines entières et consécutives - vous pouvez bénéficier d'une bourse de 90€ par semaine de stage accompli dans la même entreprise. Pour plus d'informations adressez-vous à votre établissement de formation.

M'ra: 1 carte, des avantages et bons plans!

La carte M'ra regroupe plusieurs avantages de la Région en votre faveur : manuels scolaires, culture et sport sont à portée de main. Retrouvez sur le site Internet de la Région, toute l'actualité de la carte ainsi que toutes les librairies et associations de parents d'élèves pour les avantages manuels scolaires, les cinémas, lieux « art et savoir », les spectacles vivants pour les avantages culture, les clubs sportifs pour l'avantage sport.

bepj.auvergnerhonealpes.eu

Pour tout autre renseignement, vous pouvez contacter la **Direction des lycées de la Région Auvergne Rhône-Alpes** au :

N°Azur 0 810 559 559

par mail: dlyaidesdirectes@auvergnerhonealpes.eu

par fax: 04 26 73 53 59

AUVERGNE - Rhônellpes

1, esplanade François Mitterrand CS 20033 – 69269 Lyon cedex 02 T. 04 26 73 40 00 — F. 04 26 73 42 18